

Transit Secours
États financiers
31 mars 2022

	<i>Page</i>
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires	5

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Transit Secours,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Transit Secours (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme bon nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants figurant dans les registres de l'Organisme.

Ainsi, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devaient être apportés aux éléments suivants :

- l'actif à court terme comptabilisé à l'état de la situation financière aux 31 mars 2022 et 2021, et les actifs nets aux 31 mars 2022 et 2021 et au 1^{er} avril 2020;
- les produits tirés de dons et de collectes de fonds et l'excédent des produits sur les charges comptabilisés dans les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021;
- les flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement présentés dans les états des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve le 27 septembre 2021 pour les raisons décrites au paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve ».

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mississauga (Ontario)

27 juillet 2022

MNP LLP

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Transit Secours
État de la situation financière
Au 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	873 698	739 871
Taxe de vente harmonisée recouvrable	33 103	14 082
Subvention du gouvernement fédéral à recevoir (note 4)	68 542	80 418
Autres subventions à recevoir	7 400	38 277
Charges payées d'avance	13 308	10 901
	996 051	883 549
Immobilisations (note 3)	390	658
	996 441	884 207
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	131 598	72 285
Subvention du gouvernement fédéral reportée (note 5)	5 000	-
Subvention du gouvernement provincial reportée (note 6)	111 045	107 790
	247 643	180 075
Engagements (note 7)		
Actif net		
Non affecté	748 798	704 132
	996 441	884 207

Approuvé au nom du Conseil,



Administrateur



Administrateur

Transit Secours
État des résultats
Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Dons	810 420	758 401
Subventions du gouvernement fédéral (note 5)	620 597	443 069
Gala et collecte de fonds	280 137	9 898
Autres subventions de fonctionnement	259 429	131 029
Subventions de l'administration municipale	119 693	119 277
Subventions du gouvernement provincial (note 6)	101 345	67 000
Aide gouvernementale (note 4), (note 9)	57 216	297 747
Produit d'intérêts	581	-
	2 249 418	1 826 421
Charges		
Salaires et avantages sociaux (note 4), (note 9)	1 472 914	965 157
Coûts directs	347 743	215 450
Honoraires pour services professionnels	172 440	66 868
Fournitures de bureau et charges	42 014	10 011
Téléphonie	33 057	26 688
Honoraires juridiques	32 143	-
Loyer	28 695	9 978
Publicité	22 867	9 041
Gala et collecte de fonds	14 278	4 324
Assurances	11 319	2 419
Honoraires d'audit	9 697	5 138
Honoraires liés au traitement des dons	9 079	6 810
Frais et intérêts bancaires	5 190	2 550
Frais de déplacement	3 048	32
Amortissement des immobilisations	268	361
	2 204 752	1 324 827
Excédent des produits sur les charges	44 666	501 594

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Transit Secours
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	704 132	202 538
Excédent des produits sur les charges	44 666	501 594
Actif net à la clôture de l'exercice	748 798	704 132

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Transit Secours
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	44 666	501 594
Amortissement des subventions du gouvernement provincial reportées	(101 345)	-
Amortissement des immobilisations	268	361
	(56 411)	501 955
Variation des comptes du fonds de roulement		
Subvention du gouvernement fédéral à recevoir	11 876	(80 418)
Autres subventions à recevoir	30 877	(38 277)
Taxe de vente harmonisée recouvrable	(19 021)	1 488
Charges payées d'avance	(2 407)	(10 772)
Créditeurs et charges à payer	59 313	43 001
Subvention du gouvernement fédéral reportée	5 000	(89 449)
Subvention du gouvernement provincial reportée	104 600	107 790
	133 827	435 318
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-	(624)
Augmentation de la trésorerie		
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	739 871	305 177
Trésorerie à la clôture de l'exercice	873 698	739 871

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

1. Constitution et nature de l'Organisme

Transit Secours (« l'Organisme ») a été constitué en organisme sans but lucratif sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Sa mission consiste à fournir des services gratuits de déménagement et d'entreposage aux femmes et aux enfants qui fuient une situation d'abus.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL) figurant à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables du Canada et faisant partie des principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement sûre. Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il y a une assurance raisonnable que l'Organisme se conforme et continuera à se conformer à toutes les conditions requises pour y être admissible.

L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'Organisme répond aux critères d'admissibilité et que l'aide en question sera reçue. L'aide gouvernementale est comptabilisée à titre de produits au cours des périodes où les charges qu'elle vise à compenser sont engagées.

Apports de services

Des bénévoles consacrent beaucoup de temps à aider l'Organisme dans sa mission. Puisqu'il est difficile d'établir leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et majorés des coûts directement attribuables à l'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Taux annuel

Matériel informatique

Méthode linéaire sur une période de 4 ans

Instruments financiers

L'Organisme comptabilise initialement ses instruments financiers à la juste valeur, puis ultérieurement au coût après amortissement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture de chaque période lorsqu'il y a indication d'une possible dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Transit Secours
Notes complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2022

3. Immobilisations

	Coût	Cumul des	2022	2021
	\$	amortissements	Valeur	Valeur
		\$	comptable	comptable
			nette	nette
	\$		\$	\$
Matériel informatique	1 991	1 601	390	658

4. Aide gouvernementale

Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »)

Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé une somme de 17 914 \$ (217 151 \$ en 2021) au titre de la subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »). Au 31 mars 2022, une tranche de 0 \$ de cette aide gouvernementale était à recevoir.

Subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs

Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé une somme de 0 \$ (13 353 \$ en 2021) au titre de la subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs. Au 31 mars 2022, une tranche de 0 \$ de cette aide gouvernementale était à recevoir.

Programme Emplois d'été Canada du ministère Emploi et Développement social Canada (« EDSC »)

Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé une somme de 39 302 \$ (67 243 \$ en 2021) au titre des subventions publiques reçues dans le cadre du programme Emplois d'été Canada du ministère EDSC. Au 31 mars 2022, une tranche de 39 302 \$ de cette aide gouvernementale était à recevoir.

5. Subvention du gouvernement fédéral reportée

Les subventions reportées sont les ressources non dépensées d'un financement reçu au cours de l'exercice qui se rattachent aux charges qui seront engagées au cours d'exercices à ultérieurs pour les projets grevés d'une affectation d'origine externe.

	2022	2021
	\$	\$
Montant reçu au cours de l'exercice	5 000	-
Solde à la clôture de l'exercice	5 000	-

6. Subvention du gouvernement provincial reportée

Les subventions reportées sont les ressources non dépensées d'un financement reçu au cours de l'exercice qui se rattachent aux charges qui seront engagées au cours d'exercices à ultérieurs pour les projets grevés d'une affectation d'origine externe.

	2022	2021
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	107 790	-
Montant reçu au cours de l'exercice	104 600	174 790
Moins : montant comptabilisé dans les produits au cours de l'exercice	(101 345)	(67 000)
Solde à la clôture de l'exercice	111 045	107 790

7. Engagements

L'Organisme a conclu un contrat de location prévoyant les paiements annuels minimaux estimatifs suivants :

2023	21 600 \$
------	-----------

8. Risques financiers

Dans le cadre de ses activités, l'Organisme détient un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas exposé à un risque important de taux d'intérêt, de change, de crédit, d'illiquidité ou de prix autre découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre aux besoins en trésorerie ou de ne pouvoir régler les obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. L'Organisme s'expose au risque d'illiquidité par ses créiteurs. L'Organisme réduit ce risque en maintenant un fonds de roulement suffisant pour financer de trois à six mois de charges de fonctionnement prévues.

Risque de crédit

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue de façon continue les montants à recevoir en se fondant sur les montants dont la réception est raisonnablement assurée d'après leur valeur réalisable estimative.

Risque de marché

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'état de pandémie en raison de l'écllosion de la COVID-19, qui a causé une importante crise sanitaire dans le monde entier et bouleversé profondément l'économie mondiale et les marchés financiers. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont instauré plusieurs mesures pour protéger les citoyens, notamment celle de fermer complètement certaines entreprises et institutions pendant l'exercice et après la clôture.

L'Organisme a pris des mesures, et continue d'en prendre, pour atténuer les contrecoups de la crise en cours.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

L'aide gouvernementale précédemment portée en diminution des salaires et des avantages sociaux a été comptabilisée au montant brut reçu dans l'état des résultats.